

ND

Commune de MONSTEROUX-MILIEU

Compte rendu du Conseil Municipal

Séance du Conseil Municipal du 19 Novembre 2024

L'an deux mille vingt-quatre
le 19 Novembre à 18 h 30

le Conseil Municipal de la commune de MONSTEROUX-MILIEU, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Mr Denis MERLIN, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 14 Novembre 2024.

Nombre de Conseillers : En exercice : 13 Présents : 9 Votants : 9

PRESENTS : Denis MERLIN, Jacques SECONDI, Laurent VANDAELE, Jacques CLECHET, Aurélie COLAS, Valentine MAUCHERAT, Max RIBAUD, Pierre SCHIFF.

Laurent GALLOT (arrivé à 18h55)

Alexandra SERRE (arrivée à 19h40)

ABSENTS ET EXCUSES : Thierry MAUCHERAT, Anaïs GAGNEUR, Catherine PERRAT.

Mr Jacques SECONDI a été désigné secrétaire de séance.

Ouverture de la séance à 18h45, le quorum étant réuni.

ORDRE DU JOUR :

- ▶ Approbation du procès-verbal de la précédente réunion
- ▶ Information sur le jumelage avec la commune de SREBRENİK
- ▶ Possibilité de contrat de fleurissement de la commune
- ▶ Rénovation des escaliers du chemin piéton entre le lotissement le Gillier et les Acacias
- ▶ Modification des options de location pour la salle Paul DATRY
- ▶ Point sur les différentes commissions communales
- ▶ Questions orales

OBJET : APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA PRECEDENTE REUNION

Mr Denis MERLIN donne lecture au Conseil Municipal du procès-verbal de la réunion du 10 Octobre 2024.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

APPROUVE : à l'unanimité le procès-verbal de la précédente réunion.

1. Information sur le jumelage avec la commune de SREBRENİK

La commune de Srebrenik a confirmé la venue de 4 personnes le vendredi soir 6 décembre dont le maire et un adjoint. Ils repartiront le lundi 9.

Il est souhaité la présence d'élus pour certaines manifestations, notamment pour les réunions de travail. Le planning officiel sera communiqué dès qu'il est figé, afin que chacun puisse prévoir sa participation : accueil le vendredi soir, réunion de travail le samedi matin puis visite du marché de Montseveroux, visite d'EBER samedi après-midi, signature de la lettre d'intention et repas samedi soir avec animation de la chorale et Cru de Paille, rencontre avec les associations le dimanche matin et le midi, temps de travail et conclusion après le repas,

visite de Vienne en fin d'après-midi, dîner final en comité restreint le dimanche soir. Il est prévu deux interprètes pour faciliter les échanges.

Le repas officiel prévu samedi soir 7 décembre aura lieu à la salle polyvalente avec les conseillers et leurs partenaires. Les conseillers doivent confirmer leur participation sans délai. Un projet de charte sera discuté puis signé pour le démarrage du jumelage. Une délégation de Monstereux-Milieu et Montseveroux devra ensuite se rendre à Srebrenik.

2. Rénovation des escaliers du chemin piéton entre les lotissements Le Gillier et les Acacias

Les escaliers sont fortement dégradés. Un devis a été reçu de la société Laurent TP pour un budget de 5160 € TTC (4 300 € HT) : démontage et terrassement, réalisation d'un nouvel escalier, d'une main courante et d'une rampe d'accès pour les poussettes et les vélos.

L'escalier est emprunté par les jeunes qui vont prendre le bus, notamment de nuit.

Le budget voirie n'a pas été utilisé car les emplois n'ont pas été réalisés pour des raisons de disponibilité du syndicat de voirie. Le budget est donc disponible pour cette dépense.

La durée de vie de l'équipement sera d'environ 15 ans.

Les travaux seront engagés probablement en 2025 après que l'éclairage du chemin aura été réalisé par TE38. Le dossier doit passer en commission TE38 lundi 25/11.

3. Possibilité de contrat de fleurissement de la commune

Notre village est très peu fleuri. Il est envisagé de demander à la société DUGUA d'assurer le fleurissement de certains lieux : place du souvenir, devant l'école Route du Pilat, devant le gymnase, autour du restaurant scolaire. Un devis sera demandé pour étudier ce qui est possible pour un montant limité.

<p>OBJET : MODIFICATION DES OPTIONS DE LOCATION POUR LA SALLE PAUL DATRY – DELIBERATION N°2024-37</p>
--

La salle Paul Datry n'est louée qu'aux habitants ou aux associations de la commune.

Actuellement elle peut être louée à la journée pour 75 € ou pour le weekend pour 120 €.

La location à la journée impose d'avoir un employé communal ou un élu disponible le samedi soir ou le dimanche matin pour l'état des lieux.

Il est donc proposé de ne louer cette salle que pour un week-end entier pour 100 € de telle sorte que les états des lieux seront faits le vendredi en fin d'après-midi et le lundi matin.

Mise aux voix

La proposition est adoptée à l'unanimité (9 voix).

4. Point sur les différentes commissions communales

Commission commerce et artisanat

- Pizzaiolo : il n'a pas pu se garer en raison d'un véhicule mal stationné. Il faudra prévoir de mettre une barrière et la prochaine fois prendre une photo du contrevenant. Il cherche une personne à embaucher.
- La liste des entreprises de la commune est en cours de révision. Cette liste sera publiée dans le prochain bulletin par domaine d'activité. Une rencontre avec les artisans et commerçants sera organisée début 2025.

Commission communication

- Le bulletin avance bien. Prochaine réunion mercredi soir.
- Il faut rédiger une carte de vœux carton et courriel, ainsi qu'une invitation pour les vœux.

Commission voirie

- Tous les fossés ont été nettoyés. Les chemins ont été élagués.
- Le pont sur le chemin du marais est en très mauvais état. Il est très vieux et des tracteurs et engins actuellement très lourds s'engagent sur le pont. Une étude sera engagée pour sa remise en état. Les coûts pourraient être importants car les culées sont désolidarisées et le mortier est en mauvais état.
- Il n'a pas été possible de faire les emplois, qui seront donc reporté à l'an prochain (budget à prévoir).
- En 2025, EBER récupèrera toutes les voiries structurantes, les accès aux zones artisanales, les voiries où passent les transports en commun et les voiries de désengorgement pour aller d'une commune à l'autre par des déviations.
- Le chemin de la Feyta est en mauvais état suite à tous les travaux en cours (fibre, eau, EDF). Des travaux sont encore prévus avant la remise en état du chemin.

Commission urbanisme

- Prochaine réunion PLUI en janvier. Le plan communiqué en octobre n'intègre pas encore les zones économiques.
- Le périmètre protégé autour des bâtiments classés est en cours de révision.
- La carte des aléas est également en cours de révision.

Commission écoles

- Le PPMS sera étudié le 29/11 à 10h15 avec un pompier et une personne de l'académie. Il est difficile de se libérer pour cette réunion. Les conseillers disponibles sont priés de se faire connaître.
- Aurélie Jay a envoyé un courrier, dont le contenu sera diffusé dans le bulletin. L'inspectrice veut rencontrer les maires de Vernioz, Monsteroux-Milieu et Montseveroux, car il n'y aura plus que 49 élèves à la rentrée 2025, ce qui amènera une fermeture de classe. Il faudra 2 élèves supplémentaires pour maintenir la classe et en cas de fermeture atteindre 54 élèves pour rouvrir une classe.
- Le SEMIG réalise une étude thermique financée par EBER pour la rénovation du chauffage.

Commission animation

- La cérémonie d'accueil des nouveaux habitants lors des vœux du maire est en cours de préparation. Il faut prévenir les nouveaux.

CCAS

- Le repas du CCAS est prévu le 29 novembre à midi. Lily et Annie sont volontaires pour aider. Il faudra bien chauffer la salle en avance pour les anciens.

Commission finances

- Les dépenses de la commune ont subi une forte inflation tandis que les recettes sont quasi constantes. Cela impacte significativement la capacité d'autofinancement de la commune et nécessitera d'augmenter prochainement la taxe foncière.

5. Questions orales

Denis

- Le permis de construire pour le nouveau bâtiment (ERP + 2 appartements) place des écoles a été accordé. Un appel d'offre sera lancé pour la maîtrise d'œuvre puis pour le chantier.
- La façade de la salle polyvalente a été nettoyée. Les portes sont en cours de changement. Ce sera bientôt le tour des fenêtres.
- Nicole va partir à la retraite. Des entretiens sont prévus à partir de ce week-end. Il y a eu beaucoup de réponses mais peu qui correspondent vraiment aux besoins du poste.
- Les rencontres du cinéma auront lieu à Beaurepaire du 29/11 au 1/12.
- M. Jean-Pierre Barbier nous remercie pour le don fait pour les communes de la vallée du Vénéon.
- EPORA a acquis les parcelles POIZAT et CARAZ pour le compte de la commune.
- M. OGIER est en contact avec un entrepreneur qui souhaite monter une activité sportive (futsal et squash) dans la zone artisanale.
- La région propose de mettre en place une mutuelle régionale pour les retraités et les personnes qui sont en difficulté pour trouver une mutuelle.

Jacques S

- Concernant la vidéoprotection, les entreprises ont été notifiées du résultat de l'appel d'offre et une réunion de lancement du chantier doit être programmée.

Laurent V

- L'idée du forage sur le site sportif est abandonnée en raison des contraintes administratives. Une source existe près du silo dont le droit a été cédé à la commune en 1934. Le débit sera mesuré pour dimensionner une bêche qui sera alimentée par cette source.

Fin du conseil municipal à 20h35

Le Maire
Denis MERLIN

